

## La médiathèque fête ses 10 ans.

En 2006, la commune se dotait de ce bel équipement culturel. Depuis, le succès ne s'est jamais démenti.

[www.commune-chatte.fr](http://www.commune-chatte.fr)

**P.3**

Budget : Priorité à l'investissement sans augmentation des impôts

Finance locales

**P.8**

Mise en accessibilité et isolation de la cantine scolaire

Travaux

**P.9**

De nouvelles entreprises s'installent sur la commune

Economie

ville de

Chatte

# N°49

## SOMMAIRE

### **P3-5 Finances locales**

Le budget 2016

### **P6-8 Travaux**

- Poursuite des travaux de lutte contre les crues du Merdaret
- Réseau téléphonique et débit internet sur la commune
- Cantine scolaire et façades du gymnase

### **P8 Intercommunalité**

Habitat : une aide pour la rénovation

### **P9-10 Economie**

Les nouvelles entreprises : La Tarte a FAT, CCA Isolation, Traite Heure Traiteur, Polygone GE, Pole Vert, My Beers, E. Humblot

### **P11 Sécurité**

Les sapeurs-pompiers de Chatte RECRUTENT.

### **P11 Histoire**

Commémoration du 8 mai  
Bientôt une expo sur 14-18

### **P12 Social**

Résidence La Forge : elle prend vie

### **P13-14 Culture**

- Les 10 ans de la Médiathèque
- Le cours d'allemand s'est offert un voyage en Forêt - Noire
- Inauguration des stèles du jumelage
- NOUVEAUTE : Réinscriptions école municipale de musique

### **P14-15 Jeunesse**

- Du côté des TAP...
- Les Projets jeunes
- Les élèves du collège ont écrit : La médiation par les pairs au collège Olympe de Gougues

### **P16-17 Associations**

- De nouveaux présidents...
- L'AFR vous donne rendez-vous le 18 juin
- « Entre valeur et couleur » : Une nouvelle décoration pour l'espace jeunesse !

### **P17 Mairie**

- Mise en garde contre la divagation des animaux
- Opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

### **P18 Festivités**

### **P19 État-civil**

### **P19 Information du SICTOM**

### **P20 Agenda**



# ÉDITO

La saison estivale arrive avec ses temps forts : tout d'abord, la fête de la musique, pour laquelle se sont mobilisés nos musiciens locaux et je m'en réjouis.

Ensuite, comme chaque année, le club de danse vous donne rendez-vous pour son gala de fin d'année, l'AEP pour sa fête d'été, sans oublier la kermesse des écoles, et enfin, toute l'équipe du Comité des Fêtes vous attend fin juillet à l'occasion de notre vogue et son traditionnel feu d'artifice.

Comme en témoigne ce nouveau numéro du Chatte magazine, les associations sont toujours aussi actives dans la vie de notre village. Afin de les soutenir dans leurs projets et de répondre au mieux à leurs besoins, le Conseil Municipal vient de mandater le cabinet Territoires 38, pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une maison des associations. La construction de cette maison des associations est envisagée à l'emplacement de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers. Le projet correspond aux engagements de notre équipe municipale.

A l'occasion de ses 10 ans, la médiathèque nous offre également un programme éclectique d'animations pour tous les publics. Cet équipement compte un nombre d'abonnés en constante progression, propose des rencontres régulières avec les scolaires, des événements variés tout au long de l'année et développe le numérique.

Dans ce nouveau numéro de votre revue municipale, vous découvrirez également la présentation du budget communal 2016, que nous avons souhaitée la plus lisible possible. L'équipe municipale poursuit ses efforts en matière de rigueur budgétaire : dépenses de fonctionnement maîtrisées et priorité aux investissements, qui améliorent la qualité du cadre de vie et préparent l'avenir.

Notre priorité est le développement harmonieux de notre village, avec notamment sa protection contre les crues du Merdaret, les travaux d'amélioration énergétique et de mise en conformité (accessibilité) de tous les bâtiments communaux, l'aménagement du centre bourg et le développement touristique de la commune avec la redynamisation du Jardin Ferroviaire.

Bonne lecture, et à chacun et chacune d'entre vous, à toutes les familles, je souhaite un bel été avec soleil et bonne humeur.

André ROUX - Maire de Chatte

Président de la Communauté

de communes du Pays de Saint-Marcellin

Une publication de la mairie - 38160 CHATTE  
Réalisation - Impression : PRESS' VERCORS  
Z.I. La Maladière - 38160 SAINT-SAUVEUR  
Imprimé sur papier recyclé

Directeur de la publication : André Roux  
Comité de rédaction :

Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

Dépôt légal - ISSN 1634-2488

Tirage : 1 375 ex. dont 1 056 distribués par nos soins.





## Budget 2016 : Priorité à l'investissement sans augmentation des impôts.

**Le Conseil Municipal du 04 avril a été principalement consacré au vote du budget 2016.**

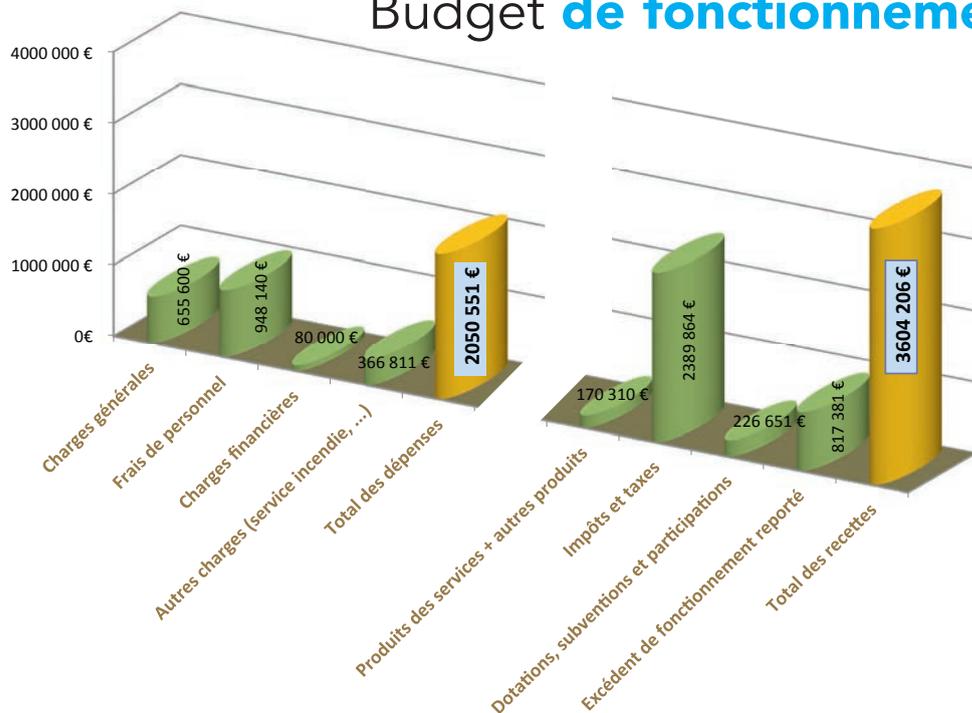
### Ont été votés :

Le **compte administratif** qui retrace la situation exacte et réelle des finances de la commune (*opérations effectuées et restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2015*). Il est élaboré par le Maire et validé par le percepteur. Ici, il est utile de souligner que la Mairie « ne voit pas l'argent », seuls les services de la trésorerie de Saint-Marcellin effectuent les règlements et encaissements.

Le **budget primitif** prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'exercice à venir (*année civile 2016*). Ainsi, le maire - organe exécutif de la collectivité locale - est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal. Ce budget primitif est composé de 2 sections :

- **la section de fonctionnement** qui comprend les opérations relatives à l'exploitation courante et régulière des services (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...), **il regroupe les services à la population.**
- **la section d'investissement** qui comprend les opérations modifiant le patrimoine de la collectivité (acquisitions et agencements immobiliers, aménagements urbains, constructions ...), **il contribue à l'amélioration du cadre de vie.**

## Chiffres clés de la Ville de Chatte : Budget de fonctionnement 2016 :



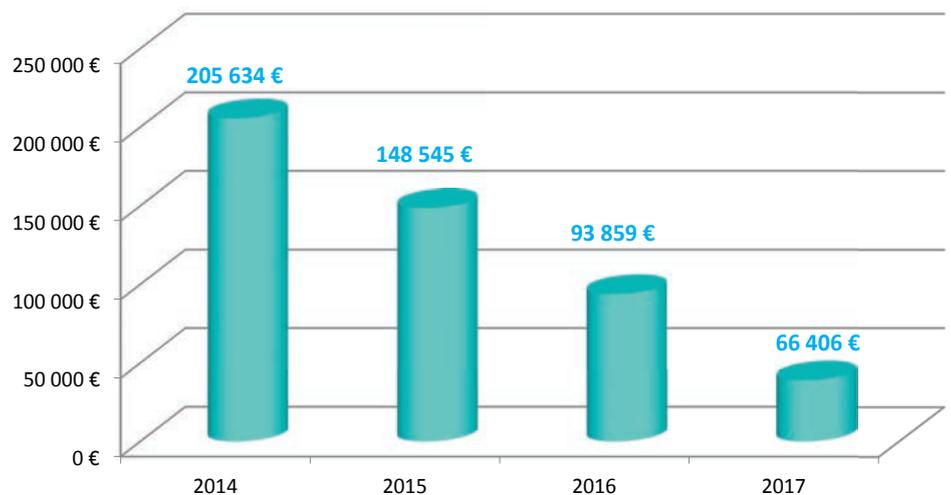
- L'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement s'élève à **1 553 655 €** et constitue **l'épargne brute** ou la capacité d'autofinancement brute. Cette somme est destinée à l'investissement.
- L'excédent de fonctionnement reporté (**817 381 €**) correspond à la partie non consommée du compte administratif de fonctionnement de l'année 2015.
- Pour information, l'ensemble des données comptables de la commune est à la disposition des Chattois qui le souhaitent. Il est consultable en mairie.

## Budget d'investissement 2016 :

DEPENSES		RECETTES	
Remboursement des emprunts	733 000 €	Epargne ou autofinancement	1 553 655 €
Opérations sur immobilisations corporelles (investissement et travaux)	2 433 117 €	Dotations et subventions d'investissements	1 265 940 €
		Emprunts	300 000 €
		Solde d'exécution reporté	46 522 €
<b>Total général</b>	<b>3 166 117 €</b>	<b>Total général</b>	<b>3 166 117 €</b>

### Evolution de la DGF (Dotation de l'Etat pour le fonctionnement de la commune)

EVOLUTION DE LA DGF	
Années	Montant
2014	205 634 €
2015	148 545 €
2016	93 859 €
2017	66 406 €



## Les principaux engagements de la commune en matière d'investissements :



**VOIRIE** : essentiellement aménagement centre-bourg  
(430 984€ sur 2 exercices budgétaires)



**BÂTIMENTS SCOLAIRES** : 203 177€  
(Equipement informatique, mobilier, isolation et mise en conformité accessibilité handicapés)



**JARDIN FERROVIAIRE**  
120 000€  
(projet d'agrandissement et de redynamisation financé par une subvention du Conseil Départemental et les loyers à venir, il s'agit d'une opération blanche pour la commune)

**CIMETIÈRE**  
16 795€  
(Colombarium Mini concessions)



## Budget **annexes** :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Eau et assainissement	501 791 €	331 132 €
Zone artisanale La Gloriette	323 375 €	507 728 €

## Orientations

### Contexte **national** :

- Poursuite des baisses des dotations de l'État : pertes pour la commune entre 2014 et 2016 de 111 775 € non compensées par des augmentations d'impôts
- Maintien des taux d'intérêt à un bas niveau (*moins de 2%*) : recours facilité à l'emprunt
- Revalorisation nationale des bases d'imposition (loi de finances 2016) fixée à 0,9%
- Incitation à des regroupements intercommunaux plus importants  
(loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale)
- Création d'une dotation supplémentaire de 1 Milliard d'€ pour l'ensemble du pays, afin de soutenir l'investissement.

### Contexte **local** :

- Soutien à l'investissement par un plan de relance départemental
  - Elargissement de la communauté de communes effectif au 01 janvier 2017
  - Taux d'imposition votés par la commune constants depuis 2010 \*  
Taxe d'habitation : 15,57%, Taxes foncières TFB : 20,72%, TFNB : 42,36%
- \*En effet, le contexte économique actuel a conduit l'ensemble des collectivités publiques dont la nôtre à plus de rigueur budgétaire afin de ne pas grever davantage le pouvoir d'achat des ménages.*
- Maintien d'un budget de fonctionnement maîtrisé permettant de dégager une capacité d'autofinancement nette (déduction faite du capital des emprunts remboursé) de 820 655 € destiné à l'investissement nouveau.
  - Subventions aux associations maintenues toujours à bon niveau soit 85 000 € inscrits au BP.
  - Masse salariale toujours maîtrisée dans le cadre d'un service à la population toujours accru.
  - Poursuite des travaux d'investissement et lancement de nouvelles opérations :  
tranche de travaux de lutte contre les crues du Merdaret, salles de l'harmonie et du clos, cantine, aménagement du centre-bourg, façade du gymnase, étude pour la maison des associations...

#### MERDARET

337 842€  
(Secteur  
Pré de France  
Subventionné  
à hauteur de  
275 541€)



#### MAISON DES ASSOCIATIONS

10 000€  
(Etude)



#### GYMNASE

267 843€  
(Rénovation façade)



#### BÂTIMENTS

620 969€  
(Fin des aménagements  
abords bâtiment « La Forge »,  
Mur anti bruit,  
« Espace Vincendon  
Dumoulin », Rénovation  
cuisine « A. Collenot »  
et « salles de l'école de  
musique »)



# Poursuite des travaux de lutte contre les crues du Merdaret

**Malgré une conjoncture morose et la baisse des dotations de l'Etat, la commune continue d'investir dans des travaux d'aménagement des espaces publics, de modernisation des équipements ou de réfection des locaux.**



Travaux du Merdaret

Les derniers travaux viennent de s'achever sur la rive droite du torrent, au niveau du lotissement du Pré de France, entre les propriétés Morel et Bayard. La maîtrise d'œuvre a été assurée par le bureau Alp'Etudes et les travaux, après appel d'offres, ont été confiés à l'entreprise routière Chambard.

La berge, côté lotissement, a été surélevée et renforcée, le lit du torrent recalibré. Une voie permet le passage des véhicules de service. Les clôtures des habitations longeant la rivière ont été refaites.



Chaque fois qu'elle le peut, la municipalité profite de l'ouverture d'un chantier pour reprendre des aménagements et les réseaux du secteur concerné. C'est ce qui a été fait au lotissement du Pré de France, dont le parking a servi de base au chantier. La ligne électrique moyenne tension qui traversait le quartier a été enterrée depuis le lotissement jusqu'à la scierie Forest.

La voirie dégradée, en béton, a été refaite en enrobé. Sur la petite place centrale, les parkings ont été matérialisés. Deux arbres ont été plantés sur le terre-plein lui aussi recouvert d'enrobé.

La mairie souligne la bienveillante compréhension des riverains.



## Façades du gymnase

**Les Chattois l'auront remarqué, les façades en bois du gymnase sont anormalement dégradées au regard de l'ancienneté du bâtiment.**

En cause, un défaut de conception que les assurances ont bien voulu prendre en compte dans le cadre de la garantie décennale. Le préjudice a été estimé à 90 000 € (valeur de remplacement du bardage en bois). C'est le montant que la commune a encaissé, libre à elle de refaire ou non les façades à l'identique.

Afin de ne pas s'exposer aux mêmes aléas, les élus ont choisi d'opter pour des matériaux plus résistants, susceptibles de mieux supporter l'usure du temps. Les travaux ont débuté le 20 mai dernier. Les façades seront constituées à la fois de matériaux composites et de zinc. C'est l'entreprise Finot - Jacquemet de Vinay, la mieux-disante au niveau prix de l'offre et critères techniques, qui a obtenu le marché.

**Le chantier devrait durer jusqu'à la rentrée de septembre.**



## Réseau téléphonique et débit internet **sur la commune**

**Le 12 mai 2016, le Maire, les élus et deux représentants d'Orange, ont inauguré le nouveau « Nœud de Raccordement Abonnés » (NRA) construit en face de l'espace jeunesse au centre du village.**

**Cette réalisation est le fruit d'un dialogue constructif ...**

... entre la commune et l'opérateur téléphonique Orange. La mairie était obligée de supprimer le relais situé au carrefour central, et l'opérateur était contraint de créer de nouvelles lignes sur un réseau déjà saturé. L'opération aurait pu se faire à minima, toutefois les deux parties se sont entendues pour un projet plus ambitieux ; si la commune mettait à disposition un local plus spacieux, la société Orange installait un NRA doté d'une nouvelle liaison optique pour renforcer le réseau, accroître les lignes et déployer le haut débit sur l'ensemble de la commune. La commune a donc pris en charge pour 20 000 € la construction d'un local adapté aux besoins de l'opérateur qui l'a équipé à ses frais.

Comme le prévoit la réglementation, l'ensemble des opérateurs réseau et fournisseurs d'accès internet sont susceptibles d'utiliser ce nouvel équipement pour leurs propres offres.

### **Et maintenant ?**

Avec l'implantation de ce dispositif, les débits disponibles pour les foyers passent d'un médian de 2 Mbit/s à des débits compris entre 2 et 50 Mbit/s en fonction de la distance entre le Nœud de Raccordement Abonnés et leur box internet. Ainsi,

- 90% des logements disposent désormais d'un débit minimum de 4 Mbit/s,
- 56 % d'un débit minimum de 10 Mbit/s,
- 27% des usagers disposent d'un très haut débit supérieur à 30 voire à 50 Mbit/s,
- et 90% des foyers sont éligibles à la TV numérique contre 8% avant la mise en place de cet équipement.

**NB : Les usagers qui n'ont pas constaté d'amélioration, doivent se retourner vers leur fournisseur d'accès.**



## La cantine **scolaire**

**Des travaux s'imposaient sur le bâtiment ; d'une part la loi impose la mise aux normes des sanitaires et de l'entrée pour les Personnes à Mobilité Réduite et d'autre part, dans un souci d'économie d'énergie, l'isolation du bâtiment était à reprendre.**

Après l'isolation sous toiture réalisée en 2014 et le remplacement des huisseries en 2015, c'est l'isolation des façades par l'extérieur qui est programmée pour 2016. Toutefois, les travaux de réfection des sanitaires s'imposent préalablement à cette opération d'isolation extérieure des façades.

### **Sont prévus :**

- L'agrandissement des sanitaires et la modification de leur accès. Ils seront dorénavant accessibles depuis l'intérieur du bâtiment et non plus par le porche extérieur.
- L'ouverture et la mise en place d'une nouvelle porte d'entrée.
- La reprise de la façade sud avec notamment la création d'un auvent.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par « le Bon Plan » entreprise locale de Jonathan Rognin.

### **Après appel d'offres, les travaux estimés à 90 000 € (HT) ont été confiés aux entreprises suivantes :**

- Gros œuvre, maçonnerie / SAS Truchet
- Charpente, couverture / Charpente Blache et fils
- Menuiseries extérieures / SARL Menuiserie Rousset et Fils
- Cloisons, Faux plafonds, Menuiserie intérieures / SARL Fangeat et associés
- Plomberie, VMC, Chauffage / SARL IDAC
- Electricité / SARL Bernard
- Carrelage, Faïences murales / CFC EURL
- Peinture / Gay-Mery
- Isolation / Entreprise Erdik

## INTERCOMMUNALITE

### Habitat : une aide pour **la rénovation**

**Face à l'augmentation de la facture énergétique des ménages du Sud-Grésivaudan, le territoire a mis en place la « Plateforme locale de la Rénovation énergétique ».**

Ce dispositif permet aux particuliers d'être accompagnés gratuitement à chaque étape de leur projet de rénovation, que ce soit pour définir les travaux les plus adaptés, trouver des financements ou choisir les artisans. Pour compléter ce dispositif, un fonds d'aide à la rénovation a été mis en place pour les particuliers du territoire. Ce fonds peut intervenir en complément des aides déjà existantes.

**Pour en savoir plus, contacter le Service info énergie Sud Grésivaudan au : 04.76.14.00.10.**



## « La tarte a fat »

**C'est Fatia Moktari, une nouvelle et jeune habitante de Chatte qui concocte ces belles et savoureuses tartes aux légumes de saison, tous produits localement.**

Fatia peut aussi préparer bien d'autres mets, salés ou sucrés selon les envies ou les besoins. Elle est présente chaque vendredi au marché de Saint-Marcellin, mais on peut aussi la contacter au :

**06.76.06.52.64 ou consulter son site : <http://latarteafat.fr/>**

## CCA Isolation

**L'entreprise « CCA ISOLATION » est dirigée par M. Costel CALMAN.**

Elle emploie 3 salariés dans les spécialités plaquiste, peinture, plâtrerie. Fort d'une dizaine d'années d'expérience professionnelle, M. Calman a implanté sa société (SARL) voici quelques mois seulement, à Chatte, au 995 chemin des Ports. Pour tous ces travaux les devis sont gratuits et on peut le joindre au :

**06.65.53.04.65 ou par mail : [cca.isolation@gmail.com](mailto:cca.isolation@gmail.com).**



## « Traite Heure Traiteur »

**Jeune « auto-entrepreneur » depuis la fin du mois d'avril, Frédéric Groszkowsky est installé au 25 route de Saint-Antoine, à l'enseigne : « Traite Heure Traiteur ».**

Titulaire d'un CAP de boucher charcutier il a complété cette formation par un apprentissage de traiteur, spécialité qu'il préfère et à laquelle il consacre désormais tout son temps. De l'apéritif au dessert, il peut tout cuisiner et servir tout cela de manière fort originale sur ses présentoirs qu'il a confectionnés.

**Pour le joindre et commander par mail : [traiteheure.traiteur3826@gmail.com](mailto:traiteheure.traiteur3826@gmail.com) ou 07.68.77.40.97.**



**Madame Emmanuelle HUMBLLOT, pédicure podologue exerce désormais sur Chatte. Elle vient de transférer son cabinet dans les locaux « Mathon » ZI La Gloriette. POUR LA JOINDRE : 04.76.38.64.72.**





© SDIS de l'Isère - Véronique Orelle

## Et si c'était moi sous ce casque ?

### Les sapeurs-pompiers de Chatte RECRUTENT.

**Vous voulez vous engager au quotidien au service de vos concitoyens, en parallèle de vos études ou de votre activité professionnelle ?**

Formé et entraîné, vous développerez vos sens des responsabilités, du travail en équipe et vivrez une expérience riche et motivante. Principales conditions d'accès : être âgé d'au moins 16 ans (*consentement obligatoire du représentant légal pour les mineurs*), remplir les conditions d'aptitudes médicales et physiques et jouir de ses droits civiques.

**Renseignements en mairie**

## HISTOIRE

### Commémoration du 8 mai

**Comme le veut la tradition, une cérémonie solennelle s'est déroulée devant le Monument aux morts pour commémorer le 71<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.**

Après lecture du message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants par André Roux et le dépôt de deux gerbes, l'assistance a observé une minute de silence à la mémoire des victimes. Cinq jeunes Chattois sont morts pour la patrie, pendant le conflit qui fut l'un des plus meurtriers de l'histoire.



### Et bientôt **une expo sur les soldats de 14-18**

**Amede'us prépare activement son exposition de novembre 2016, qui aura pour thème les lieux précis et actes de décès des Chattois morts au combat en 14/18.**

Afin de rendre leur souvenir plus vivant, Amede'us demande aux familles et amis, qui possèdent des photos en civil ou militaire de ces Chattois décédés, de bien vouloir les leur prêter pour copie.

**S'adresser à Mme Berthe Barthélémy (tel : 04.76.38.21.79).**

L'association Amede'us remercie toutes les personnes qui apporteront leur contribution à cette exposition.



Inauguration le 8 mars, en présence des élus et des représentants du bailleur social Habitat Pays de Romans.

# Résidence La Forge : elle prend vie

Depuis plusieurs semaines, les locataires des 10 appartements de cette nouvelle résidence, située en plein cœur du village, ont pris possession des lieux.

Cet espace de vie a été construit dans l'objectif de proposer des prestations de qualité : ascenseur, entrée sécurisée, espaces communs aérés et agrémentés de plantations, logements à basse consommation d'énergie...

Dans le souci de répondre aussi aux besoins de la population en termes de services de proximité, le projet comprend également l'aménagement d'espaces commerciaux et de locaux destinés à des professionnels de santé. Aujourd'hui, les équipes de l'ADMR et du cabinet de soins infirmiers (SIRCO) sont installées dans leurs nouveaux bureaux.

Amélie Argoud et Walka Altamirano sont en charge du secrétariat de l'ADMR. Le bureau de l'ADMR est ouvert de 13h30 à 16h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, mais une permanence téléphonique est assurée de 8h30 à 15h30, du lundi au vendredi (04.76.38.69.16).

L'association propose une large gamme de services d'aide à domicile : ménage, entretien du linge, préparation des repas, garde de jour et de nuit, petit jardinage ou petit bricolage...

L'équipe des 9 infirmières/infirmier du SIRCO continue à dispenser tous les soins (prises de sang, injections, pansements, perfusions ...) et contribue au maintien à domicile de personnes dépendantes (âgées ou handicapées). En plus des soins à domicile, ils assurent une permanence au cabinet sans rendez-vous tous les jours sauf le dimanche de



7h45 et 8h15 et le soir sur rendez-vous de 18h à 18h30 sauf le samedi et dimanche.

En cas d'urgence, un personnel d'astreinte est joignable 24h/24 au 04.76.38.26.35.

Dans ce pôle médical, l'installation

en libéral d'une sage-femme, originaire de la région grenobloise, est annoncée pour le début du mois de septembre. Du côté des commerces, le déménagement de l'épicerie **VIVAL** est prévu courant juillet.

L'équipe municipale reste mobilisée afin d'attirer d'autres commerçants dans ce bâtiment neuf et fonctionnel.

**La commune a pris en charge différents aménagements aux abords de la résidence :**

- l'implantation d'un panneau d'informations municipales
- la création d'une aire de stationnement gratuit et réglementé, via des bornes de contrôle, limité à 1 heure de 7h30 à 20h00 du lundi au samedi.



# Les 10 ans de la Médiathèque

L'anniversaire de la Médiathèque s'accompagne de moments riches d'échanges et de convivialité :

Le repas partagé avec les habitants qui ont offert de succulentes recettes, le moment d'émotion autour des témoignages des personnes de l'EPHAD, un temps des histoires où les parents et grands-parents ont poussé la chansonnette, un atelier tablettes pour les enfants et la vente de livres déclassés. Et les festivités continuent pour la fête de la musique le 18 juin et lors d'une journée cinéma le 6 juillet : ludo conférence et atelier de bruitage sur un film muet.



Des ateliers...



... des conférences ...



... de la musique ...



... et des histoires bien sûr ...

## Le cours d'allemand s'est offert un voyage en Forêt-Noire



Le week-end de l'Ascension a été l'occasion de rassembler à Zell-am-Harmersbach (en Forêt-Noire, à une heure de route à l'est de Strasbourg) les participants du cours de français de Brettheim et ceux des cours d'allemand de Chatte.

Un programme varié a permis aux Français et aux Allemands de découvrir villes et paysages de cette région montagneuse : des visites guidées de la ville de Freiburg, de l'éco-musée « Vogtsbauernhof », montée en téléphérique au sommet du Schauinsland et aux cascades de Triberg. Et à table, sur les terrasses ensoleillées, les conversations allaient bon train, tantôt en français, tantôt en allemand, devant un grand verre de bière ou une belle part de Schwarzwälder Kirschtorte (gâteau Forêt-Noire) ... Les cours d'allemand reprendront fin septembre 2016 (2 groupes) avec Evelyne Bourgeon. (Renseignements auprès du Comité de Jumelage)

### NOUVEAUTÉ :

**Réinscriptions école municipale de musique.** Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée, les réinscriptions à l'école de musique se dérouleront dès le mois de juin, le samedi 18 de 13h30 à 15h15 heures à l'école de musique. Les nouveaux élèves s'inscriront lors du forum des associations, salle Alexandre Collenot, le samedi 03 septembre. L'école, dirigée par Elisabeth Brunel, propose de l'éveil musical dès 5 ans, et l'apprentissage d'un instrument à partir de 7 ans, avec en parallèle les cours de formation musicale (solfège). Instruments proposés : saxophone, clarinette, flûte traversière guitare, trombone, trompette et percussions. - Renseignements : 04.76.38.47.73 (école) ou 04.76.38.45.30 (mairie).



## Inauguration des stèles du jumelage

C'est lors d'une cérémonie organisée par la municipalité, qu'Angelika Dubuis et Bärbel Langer, les présidentes des comités de jumelage de Chatte et de Brettheim ont procédé à l'inauguration de stèles installées devant la résidence La Forge.

Il s'agit du cadeau qui avait été offert par nos amis allemands à l'occasion des 10 ans du jumelage entre nos deux communes. Ces stèles ont été réalisées par les Brettheimois eux-mêmes, qui ont souhaité par différents objets et inscriptions, représenter tout ce qui caractérise les liens de fraternité qui nous unissent.

## JEUNESSE



## Les Projets jeunes



Roland Garcia, Patrick Morel  
Alain Sancy et Gérald Poulat.



Sarah Buch et  
Mathilde De Andrade.

**Depuis septembre, 26 jeunes de Chatte et des communes voisines préparent leur séjour à Dax dans les Landes cet été.**

Au programme de ces 15 jours : la découverte de l'océan par la baignade et le surf ainsi que les nombreux attraits touristiques des villes de Biarritz ou Seignosse sans oublier l'arrière-pays avec sa forêt de pins. Des activités communes sont aussi programmées avec le service jeunesse de la ville de Dax.

Pour encadrer ce groupe, Gérald Poulat, animateur, sera assisté d'Antoine Henry (salarié du foot), de Sarah Buch jeune brettheimoise habituée à des projets similaires à Brettheim et qui a déjà côtoyé les jeunes Chattois lors de différents séjours, et également Mathilde De Andrade qui assurera le transport et participera à l'encadrement. Auparavant, pour financer en partie leur voyage, les jeunes ont initié plusieurs actions (tournois de foot, tombola, vente de pognes) et bien sûr ils se sont impliqués dans les chantiers jeunes durant les vacances de printemps. Encadrés par des bénévoles, ils ont travaillé avec les différents services techniques des communes de Chatte, St Lattier, St Bonnet de Chavagne et St Antoine l'Abbaye (voir photo).

Un grand merci à tous ! Leurs tâches étaient nombreuses et variées : peinture, lasure, nettoyage ou plantation.

**Le départ est prévu le 3 juillet au soir. Bon séjour et félicitations à ces jeunes qui développent des valeurs collectives et de civisme.**



## Les élèves du collège ont écrit : La médiation par les pairs au collège Olympe de Gougues

**Cette année au collège Olympe de Gougues un groupe de médiateurs a été formé dans le collège.**

**Comment cela s'est déroulé et dans quel but ?**

Tout d'abord une sensibilisation à la médiation a été mise en place dans chaque classe de 5ème pour pouvoir ensuite repérer les élèves volontaires à s'engager plus dans cette action.

L'association « AMELY » est donc intervenue courant novembre pour cette phase de sensibilisation. Ensuite la formation a eu lieu avec un groupe de 16 élèves motivés de décembre à janvier sur 4 réunions de 2 heures. Les élèves formés sont ensuite intervenus dans les classes de 6ème et de 5ème pour expliquer leur rôle dans l'établissement. La formation de médiateur en établissement scolaire permet la mise en place et la gestion d'une structure de médiation par les pairs pour pouvoir s'approprier les outils de la médiation. Elle donne aux élèves la possibilité d'acquérir des techniques de gestion des conflits et permet de rendre les élèves acteurs de la vie en collectivité.

**Les élèves deviennent les acteurs d'un projet dans leur établissement.**

Depuis le mois de février nos élèves médiateurs, par binôme, accomplissent leur rôle avec beaucoup de rigueur, tout en étant supervisés par des adultes de la Vie Scolaire.

**Ces médiateurs s'appellent :** BERNARD Lili, BOUSSON Clara, BROC Baptiste, DA SILVA Océane, DEGACHE Emma, DELAIGUE Emeline, DEO VAN Chloé, DIDIER Elise, DUFOUR Héloïse, EVEN David, FAISAN Théo, GALLOIS Marine, HUSTACHE Clément, JUNIQUE Taïga, LYONNET Maé, MEUNIER BIANCHI Louis.

## Du côté des TAP...

**Une grande chasse aux œufs de Pâques a été organisée par l'équipe encadrant les temps d'activités périscolaires, lors de la dernière séance avant les vacances de printemps.**

Cachés ça et là, au stade pour les plus grands et au square pour les élèves de maternelle, la centaine d'enfants s'en est donné à cœur joie pour rechercher les fameux œufs en chocolat ; une chasse qui s'est terminée par un grand goûter commun, avec le partage et la dégustation de tous ces œufs !



## De nouveaux **présidents...**



Christian Perrin-Toinin

### Entresol

**Le chœur d'hommes ENTRESOL fondé en 1986 par Alain Chevillot et dirigé depuis 2005 par Bruno Papoz, fête cette année son 30ème anniversaire.**

La dernière assemblée générale a élu son nouveau président Christian Perrin-Toinin. Un concert a été donné le 4 juin en l'église de Chatte avec la chorale « Croque'Notes » de Grenoble (dirigée aussi par Bruno), qui fête elle son 20ème anniversaire. En juillet, une tournée en Pologne clôturera cette année anniversaire.



Marie-Hélène Petit

### AEP

**Depuis le début de l'année à l'AEP également, une nouvelle présidente dirige l'association d'éducation populaire :** C'est Marie-Hélène Petit qui remplace désormais Maurice de Crécy. Toute l'équipe œuvre activement à la préparation de la 66ème fête d'été qui aura lieu le dimanche 26 juin.

## Partenariat franco-polonais association



Micheline Revet

**Autre changement à noter au niveau des responsables associatifs : Micheline Revet est, depuis quelques semaines, la présidente de PFFA.**

L'association travaille actuellement sur l'organisation de sa 5ème Rencontre d'Automne avec la Pologne les 15 et 16 octobre prochains (programme complet en page agenda). Toute l'équipe a le plaisir de recevoir à nouveau le groupe folklorique polonais MYSTKOWANIE qui était déjà venu animer la manifestation en 2014.

Afin de faire découvrir notre culture et de tisser des liens plus étroits, les 40 danseurs seront hébergés pendant 2 jours chez l'habitant. Pour ce faire, l'association recherche quelques familles supplémentaires. Si cette rencontre vous tente, n'hésitez pas à vous informer auprès de la présidente, **Micheline Revet au 04.76.38.22.23.**

## L'AFR vous donne rendez-vous **le 18 juin**

**L'AFR propose une journée découverte de ses activités artistiques le samedi 18 juin 2016 de 10h à 18h autour d'un petit café.**

**Au programme, une exposition des travaux réalisés par les élèves :**

- Réalisations des enfants du cours de Dessin Peinture du mercredi après-midi, celles des adolescents et adultes du cours d'Art Journal du mercredi soir ainsi que les travaux du cours de Scrapbooking Américain du jeudi soir.

Sera également proposée, tout au long de la journée, une démonstration de l'outil extraordinaire qu'est la Gelli Plate\*. Un cours est d'ailleurs prévu pour la rentrée de septembre autour de cet outil.

Les appréciations et commentaires des visiteurs seront les bienvenus. Ce jour-là, de 10h à 12h, se tiendra une permanence d'inscription pour les activités de l'accueil de loisirs de cet été.

Plaquette disponible sur [www.commune-chatte.fr](http://www.commune-chatte.fr) et également à l'accueil de la mairie.

**Début des inscriptions le lundi 06 juin 2016, uniquement au bureau de l'espace jeunesse (lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30) ou lors de la permanence du vendredi 24 juin de 15h15 à 18h devant l'école Léa Blain.**



## « Entre valeur et couleur » : Une nouvelle décoration pour l'espace jeunesse !



Et cette décoration est l'œuvre d'une dizaine d'enfants de 6 à 12 ans, rassemblés pendant les vacances de février dans un projet ayant pour objectif de laisser une trace de chacun d'eux dans une réalisation picturale qui leur ressemble. Ils ont fait appel à la technologie moderne pour réaliser « une fresque par vidéo projection ». Comme le dit la chanson, « ils ont écrit sur le mur » avec l'idée de faire quelque chose de beau, de durable pour porter les valeurs de partage, de respect et de tolérance à l'image des enfants des adolescents et des familles qui fréquentent les locaux ..., mais aussi quelque chose qui valorise le travail quotidien des animateurs de cet espace jeunesse. La municipalité qui a soutenu le projet remercie et félicite les enfants bien sûr, mais aussi Caroline Borel, directrice de l'accueil de loisirs de

l'AFR de Chatte, Gérald Poulat, Responsable Enfance Jeunesse de la Commune et Baptiste Ceron, Animateur du Service Jeunesse de la CCPSM, qui l'ont initié et mis en œuvre. **Pensez à leur rendre visite pour découvrir ces réalisations, par exemple lors de la journée portes ouvertes du 18 juin !**

## MAIRIE

# Mise en garde contre la divagation des animaux



**La mairie et l'ACCA de Chatte (Association Communale de Chasse Agréée), qui poursuit sa campagne de piégeage (lutte contre les espèces nuisibles), rappellent aux propriétaires négligents qu'il est interdit de laisser divaguer des animaux sur le territoire de la commune.**

Tout animal errant, en état de divagation, sera capturé et remis à la SPA. Les propriétaires de ces animaux s'exposent à payer 70 € au titre des frais engagés pour le Taxi animalier, ainsi que 70 € à la SPA. A ces sommes, peut s'ajouter l'amende de 35€ prévue par l'article R622-2 du Code Pénal :

Pour la sécurité de tous et le respect des activités de l'ACCA, il est important que les propriétaires surveillent leurs animaux, dont ils sont responsables, et les empêchent de divaguer sur le domaine public.

## Opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

**Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police municipale et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.**

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, par le biais de patrouilles des forces de l'ordre relevant de leurs missions. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit en direct, soit par une personne de confiance résidant à proximité de chez eux : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le

préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Il faut se rendre à la mairie (service de police municipale) ou à la brigade de gendarmerie.



## 100 ans d'école en photos

**Les 04, 05 et 06 mars, beaucoup d'habitants de notre commune se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une exposition organisée par Amedeus : photos de classes des temps passés !**

Du début du siècle à nos jours, il y avait là de quoi satisfaire toutes les générations de Chattois. Interrogations sur des visages d'une autre époque, plaisir de la reconnaissance, sourires émus, étonnements ... Toutes ces sensations ont garanti le succès de cette belle exposition qui verra peut-être une suite dans quelques années.

## Le stage de foot de l'USC

(vacances de printemps du 11 au 15 avril)

**Les animateurs du club avaient concocté un programme d'exception qui a laissé sans aucun doute de très beaux souvenirs aux jeunes stagiaires ayant eu la chance d'y participer.**

Outre les nombreux ateliers consacrés à la pratique du football, une journée multisports mutualisée avec l'AFR avait été organisée, auxquels s'est ajouté un déplacement à Saint-Etienne pour une journée 100% ASSE : entraînement du groupe pro, autographes et photos, visite de la boutique, du musée et du stade.

L'autre grand moment du stage fut la venue de Nassim Akrou, joueur professionnel du GF38, pour un long moment d'échanges privilégiés avec les jeunes footballeurs chattois.

**Retrouvez l'actualité de l'USC sur <http://us-chatte.footeo.com/>**



## Les 40 ans du Club de l'Age d'Or

Plus de 200 personnes étaient réunies le mardi 26 avril, pour célébrer dignement le 40ème anniversaire de l'association : les adhérents, le Maire et des élus chattois, le Président de la Fédération départementale Générations Mouvement ainsi que des Présidents de clubs du Sud Grésivaudan.

A cette occasion, on a retracé l'histoire de l'association, et de nombreux albums photos ont rappelé les activités marquantes qui ont jalonné la vie du club. Enfin le président, André Renevier a ré-affirmé les valeurs partagées : amitié, responsabilité, solidarité et tolérance.

# ETAT-CIVIL

## NAISSANCES

- > BASTOS Elsa née le 09 février 2016 à Grenoble, fille de José BASTOS CARVALHO et d'Isabelle BARROSO
- > MARMONIER Dyclan né le 03 mars 2016 à Valence, fils de Damien MARMONIER et de Pamela CROUZET
- > ROS-MONTEIL Naël né le 09 mars 2016 à Grenoble, fils de Xavier ROS-MONTEIL et de Virginie ALLAERT
- > CHAZAL Morgan né le 14 mai 2016 à Romans/Isère, fils de Brice CHAZAL et de Sandrine CAPITAINE
- > LALLEMAND Pierre né le 27 avril 2016 à Romans/Isère, fils de Raphaël LALLEMAND et de Sylvia SOULIER
- > BERTHONNET Maxine née le 14 mai 2016 à La Tronche, fille de Sylvain BERTHONNET et d'Aubrée MAZOYER
- > RAVI Emy, née le 19 mai 2016 à Romans/Isère, fille de Romain RAVI et de Julie GUIGUET

## MARIAGES

- > MOYROUD Vincent et MOREAU Emeline le 09 avril 2016
- > LE GALLO Jean-Yves et BOUILLAT Odile le 16 avril 2016

## DECES

- > BRENIER Fernand le 05 février 2016 - 97 ans
- > COUTAZ-REPLAND Joseph le 26 février 2016 - 97 ans
- > PACHOT veuve LAURENT-DRAY Simonne le 09 avril 2016 - 90 ans
- > GERMAIN Daniel le 22 avril 2016 - 66 ans
- > LAMILDI Giuseppe le 12 mai 2016 - 82 ans
- > LAMBERT veuve MESTRALLET Marie le 14 mai 2016 - 103 ans
- > BIGUET-PETIT-JEAN veuve CHEVRIER Denise le 30 mai 2016 - 84 ans



## Déchets : maintenant, tous les emballages dans le conteneur jaune !

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, tous les emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes. Finies donc nos hésitations face au tri des déchets ! Tout devient plus simple : pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles plastiques et les flacons.

### Trier un geste de plus en plus utile :

L'amélioration de la qualité de notre tri permet aux industriels d'exploiter de nouvelles filières pour recycler nos déchets. Grâce à l'augmentation des tonnages collectés, les centres de tri et les filières de recyclage pourront créer de nouveaux emplois. L'impact d'un tri de qualité est donc environnemental mais également socio-économique.

### Objectif : encourager le recyclage

Rendu plus simple et plus facile, le tri de nos déchets plastiques devrait, en effet, nettement progresser pour dépasser très vite le seuil des 23 % atteint ces derniers temps.

Cette évolution a été anticipée par le centre de tri Athanor qui reçoit et traite les déchets recyclables de tout notre territoire. Situé à La Tronche, il a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages .

L'amélioration des performances est un atout réel pour relancer et augmenter le recyclage des 5 collectivités qui se sont engagées dans cette démarche ; nous sommes 572 000 habitants à adopter ces nouvelles pratiques.

### Désormais plus de casse-tête. Il suffit juste de respecter 4 règles très claires :

- Continuons à trier et à déposer nos papiers dans les conteneurs bleus et nos verres dans les conteneurs verts.
- Mettons tous nos emballages dans le conteneur jaune !
- Pensons à bien les vider, inutile de les laver.
- Déposons-les en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune.

## Alors, plus aucune hésitation, le tri on s'y met tous à fond !

1 Eco-Emballages est une entreprise privée agréée par l'Etat assurant le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs : entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. Ce point vert visible sur les emballages indique que le fabricant du produit emballé participe financièrement au programme de recyclage d'Eco-Emballages.

2 Grenoble-Alpes Métropole ; la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan ; le SICTOM du Sud Grésivaudan ; la Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais ; la communauté de Communes du Trièves.

# AGENDA

## SAMEDI 18 JUIN 2016



• 10h30 : spectacle « la musique d'assiette » à la médiathèque (ce spectacle est interactif, pour participer, merci de vous inscrire. L'entrée est libre pour assister à l'animation.)

• A partir de 15h00 : concerts dans le centre du village avec la participation des élèves de l'école de musique, CROUSTIF, le chœur d'hommes Entresol et l'Harmonie.  
En clôture : spectacle de feu  
Plus d'infos sur [www.commune-chatte.fr](http://www.commune-chatte.fr)

• 21h00 : musique brésilienne à la Galicière avec le Trio Luzi Nascimento, suivi de The Miltons (musique folk, rock, blues).

Un concert organisé par l'AIDA dans le cadre des Allées chantent, un tour d'Isère en 80 concerts. Une initiative du Département de l'Isère. Festival itinérant de musiques actuelles, les Allées Chantent ont pour vocation de faire découvrir de jeunes groupes talentueux dans des lieux inhabituels du patrimoine. Buvette et assiettes champêtres à partir de 20h00 - Réservation conseillée. Contact : 04 76 38 85 77 ou [www.galiciere.org](http://www.galiciere.org) et [www.les-allees-chantent.fr](http://www.les-allees-chantent.fr)  
Parking au cimetière de Chatte - Entrée libre

## SAMEDI 18 JUIN 2016

Gala du club de danse de Chatte  
« Les Contes de Grimm »  
20h30 - Espace Vincendon Dumoulin  
8 € - Prévente 7 € (Italia Mia)

## DIMANCHE 19 JUIN 2016

Repas polenta, rencontre des adhérents Baïta Trentina et sympathisants du Trentin  
15 €/personne  
Salle Alexandre Collenot

## JEUDI 23 JUIN 2016

Assemblée générale du Tennis Club Chattois - 19h00 - Salle du Clos

## SAMEDI 25 JUIN 2016

Repas concert (variété française des années 1930 à 2010)  
20h00 - Salle Alexandre Collenot  
Sur réservation auprès du restaurant Ste-Philomène - 04.76.38.21.75

## DIMANCHE 26 JUIN 2016

66ème fête d'été organisée par l'AEF  
• 10h30 : messe  
• 12h30 : repas ravioles (18 €/adulte - 6 €/enfant - 12 ans)  
Réservations :  
04 76 38 23 82 - 04 76 38 27 27  
• 14h30 : animations (entrée libre)  
« les jeux du cirque » - « on s'erre les coudes » - Espace Vincendon Dumoulin

## MARDI 28 JUIN 2016

Assemblée générale de l'USC  
19h00 - Salle Alexandre Collenot

## DU VENDREDI 22 JUILLET AU LUNDI 25 JUILLET 2016 VOGUE

**Vendredi :**  
20h00 : Concert gratuit avec Nouvelle Élégance, Les associés et Touzdec au stade

**Samedi :**  
13h30 : Concours de pétanque doublettes, Challenge Denis Rognin au stade  
21h30 : Bal mousse animé par Sun Music (Salle Alexandre Collenot) 5 €

**Dimanche :**  
A partir de 8h00 : Vide-grenier (bulletin d'inscription en mairie) et concours de pétanque tête à tête\*  
14h00 : Pétanque triplette mixte au stade\*  
19h00 : Repas ravioles au stade par le Restaurant Les 3A  
22h30 : Feu d'artifice suivi d'un bal gratuit animé par Sun Music

\* Organisés par le Restaurant Sainte-Philomène

**Samedi et dimanche**  
Ball trap organisé par l'ACCA (Route de St-Bonnet de Chavagne)

**Lundi - 13h00 :**  
Concours de boules lyonnaises (Espace Vincendon Dumoulin)  
**PENDANT 3 JOURS,  
FÊTE FORAINE AU CHAMP DE MARS !**

## VENDREDI 05 AOÛT 2016

Don du sang - 16h30-20h00  
Salle Alexandre Collenot

## JEUDI 25 AOÛT 2016

Retrouvailles d'été (adhérents et sympathisants FNACA)  
12h00 - Salle Alexandre Collenot

## JEUDI 25 AOÛT 2016

Challenge de la ville (boules)  
8h30 - Espace Vincendon Dumoulin

## SAMEDI 03 SEPTEMBRE 2016

Forum des associations - Inscriptions aux activités, démonstrations, animations pour les enfants  
9h30-16h00 - Salle Alexandre Collenot  
13h30 : Challenge Barbero/boules (Espace Vincendon Dumoulin)

## SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016

Challenge SAP (boules)  
13h30 - Espace Vincendon Dumoulin

## SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016

Les Journées du patrimoine à la Galicière  
18h30 : Visite guidée des ateliers à la lueur des smartphones...  
19h30 : Concert de la formation Brass an Jazz  
2 €/gratuit pour les - de 15 ans

## VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016

Réunion de secteur Sud-Grésivaudan FNACA  
15h00 - Salle Alexandre Collenot

## SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016

Loto organisé par Tintamart  
20h00 - Espace Vincendon Dumoulin

## MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016

Concours interclubs coinche et pétanque  
13h30 - Salle Alexandre Collenot et Espace Vincendon Dumoulin  
Ouvert à tous

## SAMEDI 1<sup>er</sup>

## ET DIMANCHE 02 OCTOBRE 2016

Journées portes ouvertes de Scrapbooking  
Sam. : 10h-18h et dim. : 10h-17h  
Salle du cinéma (mairie)

## JEUDI 06 OCTOBRE 2016

Assemblée générale FNACA-UMAC  
16h00 - Salle Alexandre Collenot

## SAMEDI 08 OCTOBRE 2016

Challenge Jean Guiguet (boules)  
8h30 - Espace Vincendon Dumoulin

## MARDI 11 OCTOBRE 2016

Repas cuisses de grenouilles organisé par le club de l'âge d'or  
12h00 - Salle Alexandre Collenot  
Ouvert à tous

## SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016

5<sup>ème</sup> Rencontre d'automne avec la Pologne - Salle Alexandre Collenot  
Samedi 15/10 : animation en costumes sur le marché de St-Marcellin

• A partir de 11h00 à la salle Collenot : ouverture officielle, suivie d'un apéritif-concert avec la participation d'Entresol.  
• 20h : Dîner-spectacle (20 €/personne, 10 €/enfants moins de 12 ans)  
Réservations auprès de l'office de tourisme de St-Marcellin.  
Participation du groupe folklorique Sarreloups  
Dimanche 16/10, de 15h à 18h : marché polonais suivi d'un défilé de mode et d'un spectacle folklorique (5 € l'entrée, gratuit pour les enfants)

## SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016

Salon du mariage organisé par Tintamart  
Sam. : 10h00-23h00  
Dim. : 10h00-18h00  
5 €

## DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016

Un dimanche à la chasse  
[www.chasse38.com](http://www.chasse38.com)